

Aux médias

Murten - Morat, 23.8.2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La troisième assemblée générale ordinaire de l'association Avenir Pays des Trois-Lacs a eu lieu le 23 juin 2023 dans les locaux de la commune d'Avenches. Outre les affaires statutaires, les membres ont été informés sur les travaux en cours, notamment sur la prochaine étape décisive en collaboration avec les cantons, auxquels une demande sera bientôt soumise. Convaincue que seule une planification intégrale de l'utilisation de ce paysage important peut mener au but visé, l'association s'efforce de relever les défis de l'avenir au moyen de syndicats à buts multiples.**

Lors d'une assemblée générale très efficace, les membres présents, sous la direction du président Christian Wanner, ont approuvé à l'unanimité le rapport succinct du gérant, Monsieur Markus Ith, les comptes annuels 2022 ainsi que le budget 2023.

Madame Nadia Chassot, députée au Grand Conseil et conseillère générale de La Tène, a été élue au comité pour renforcer le comité et faire le lien avec le canton de Neuchâtel. L'association se réjouit d'avoir ainsi rétabli un lien direct avec la politique neuchâteloise.

L'élément principal de l'assemblée générale était en revanche **l'information sur la planification future et la proposition aux cantons**, à laquelle les propriétaires fonciers qui ne sont pas encore membres ont été invités.

Cette partie a été ouverte par un exposé très intéressant de l'ancien préfet Werner Könitzer, grand connaisseur des corrections des eaux du Jura et défenseur convaincu d'une approche intégrale du développement de la région. Lui et l'association Avenir Pays des Trois Lacs sont convaincus que les défis à venir ne pourront pas être résolus par une troisième correction des eaux du Jura, ce que les gouvernements cantonaux ont récemment confirmé et affirmé.

Il faut une autre approche, durable et réalisable, pour laquelle l'association montre une voie possible, et qu'elle veut maintenant aborder en collaboration avec les cantons.

En collaboration avec Dr. Phil II Peter Gresch, aménageur du territoire et Dr. Anton Brülhart, ingénieur forestier, mandaté par l'association, la gérance a élaboré un document de proposition qui montre aux cantons quels sont les défis à relever, comment ceux-ci peuvent être abordés dans le cadre d'un processus participatif et comment ils peuvent être mis en œuvre de manière sûre et avec une structure stable.

Depuis l'assemblée générale, ce document a déjà été discuté avec plusieurs des cantons concernés et a suscité beaucoup d'intérêt ainsi qu'un accord sur l'approche à adopter. Tout comme l'association, les cantons sont convaincus que seule une approche globale permet une planification judicieuse et une mise en œuvre ultérieure. Dans ce contexte, tous les milieux intéressés doivent pouvoir mettre leurs exigences et leurs idées sur la table afin d'en discuter mutuellement et de trouver les meilleures solutions possibles. C'est pourquoi l'association est également impatiente de connaître le point de vue des associations environnementales, qui présenteront ces jours-ci leur vision du Pays des Trois Lacs.

Pour que tous ces travaux et la pesée des différents intérêts puissent être abordés sous l'angle de la planification, il faut maintenant préparer et créer les bases nécessaires, puis les structures adéquates. Pour ce faire, il convient maintenant de mettre à disposition, en collaboration avec les cantons et les particuliers, les moyens financiers, qui permettront de mener à bien ce grand projet.

L'association Avenir Pays des Trois Lacs est convaincue que l'idée de syndicats à buts multiples est la bonne solution pour créer des structures durables permettant de mettre en œuvre les projets en cours et pour garantir que tous les groupes d'intérêts puissent faire valoir leurs intérêts.

Les étapes suivantes vont maintenant être discutées et concrétisées avec les cantons, afin de pouvoir entamer les premiers travaux concrets dans les années 2024 - 2027.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Markus Ith, gérant de l'association Avenir Pays des Trois Lacs  
079 669 96 37, [m.ith@mdi-backoffice.ch](mailto:m.ith@mdi-backoffice.ch)